



Minéraux critiques, sécurité économique et partenariats



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA

RÉDIGÉ PAR

Irene Chan

*Gestionnaire principale de programme
de recherche, bureau de Singapour*

RÉVISÉ PAR

Vina Nadjibulla

*Vice-présidente, Recherche et
stratégie, Fondation Asie Pacifique
Canada*

RAPPORT SOMMAIRE

Minéraux critiques, sécurité économique et partenariats stratégiques

Cette table ronde stratégique a été organisée le 10 février 2026 à Singapour par la FAP Canada, en partenariat avec le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Introduction

Le 10 février 2026, la FAP Canada et le SCRS ont organisé conjointement une table ronde à Singapour sur le rôle des minéraux critiques dans la sécurité économique et les partenariats stratégiques dans la région indo-pacifique. Soumise à la règle de Chatham House et organisée dans le cadre de la Conférence Canada-en-Asie de la FAP Canada, cette séance a réuni des décideurs politiques et des experts régionaux du Canada et d'Asie du Sud-Est, qui ont discuté franchement de la concentration de la chaîne d'approvisionnement, de la demande croissante et de l'incertitude géopolitique.

Les participants ont abordé des questions relatives aux vulnérabilités, à la manière dont l'Asie du Sud-Est envisage la diversification et à l'incidence des réalités du marché sur les nouvelles sources d'approvisionnement. Bien que la discussion ait porté sur la géopolitique, la gouvernance environnementale et la politique industrielle, elle est revenue à plusieurs reprises sur un thème structurel, à savoir l'influence moindre de l'emplacement des minéraux sur les chaînes d'approvisionnement par rapport à celle de l'emplacement des sites de traitement.

Où réside une certaine influence : transformation plutôt qu'extraction

La discussion a débuté par un large consensus : la principale vulnérabilité des marchés minéraux actuels n'est pas la rareté géologique. C'est plutôt la capacité intermédiaire (raffinage, transformation et purification des minerais bruts en matériaux de qualité industrielle) qui constitue la principale contrainte. En effet, les gisements minéraux sont répartis sur plusieurs territoires, mais la capacité de raffinage reste fortement concentrée dans quelques pays. Cette concentration confère aux pays transformateurs une influence considérable sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Les récentes mesures chinoises de contrôle des exportations touchant le gallium et les terres rares ont été citées comme exemples illustrant comment la domination dans le secteur de la transformation peut se traduire par une pression économique. Ces développements ont été abordés dans le cadre d'une tendance plus générale où les chaînes d'approvisionnement côtoient les tensions géopolitiques. Parallèlement, la demande augmente rapidement. L'électrification, la croissance des centres de données, les infrastructures d'intelligence artificielle, l'expansion des énergies renouvelables et le développement des réseaux de transport nécessitent tous d'importants apports en minéraux. Les participants ont indiqué qu'il s'agissait de changements structurels. L'ampleur de l'expansion prévue des infrastructures laisse présager une croissance considérable de la demande au cours de la prochaine décennie.

L'augmentation de l'offre reste modérée. Le développement de nouvelles mines prend plusieurs années et la capacité de raffinage, principalement concentrée dans quelques pays, limite la rapidité avec laquelle les matières premières peuvent être traitées et mises sur le marché. En outre, les autorisations réglementaires, les exigences



en matière d'infrastructure, les contraintes financières et l'acceptation par la communauté déterminent les délais de mise en œuvre. Ensemble, ces éléments font qu'il est difficile pour l'offre de suivre le rythme de la demande croissante.

L'imprévisibilité géopolitique ajoute une autre dimension à ce déséquilibre. Le rôle prépondérant de la Chine dans le processus de transformation a occupé une place importante dans les discussions, bien que les préoccupations aient porté plus largement sur la dépendance à l'égard d'un seul partenaire. Les mesures commerciales, les droits de douane et les restrictions à l'exportation ont accru la prise de conscience de ces vulnérabilités, en particulier pour les pays comme le Canada, qui dépendent d'un nombre restreint de marchés. La diversification a donc été envisagée davantage comme un moyen de gestion des risques que comme un moyen de confrontation.

La sécurité économique a été abordée de manière générale tout au long de la discussion, dépassant le cadre de la géopolitique pour inclure la cybersécurité, le filtrage des investissements et la coordination réglementaire. Les opérations minières s'appuient de plus en plus sur des systèmes numériques, ce qui fait de la cybersécurité un élément essentiel de la résilience des chaînes d'approvisionnement. Plusieurs participants ont souligné l'importance d'intégrer les questions de sécurité,

tant géopolitiques que technologiques, dès le début de l'élaboration du projet plutôt que de les aborder après que les investissements ont été réalisés.

Asie du Sud-Est : diversification sans harmonisation

Une contribution déterminante à la table ronde est venue des participants d'Asie du Sud-Est, qui sont revenus à plusieurs reprises sur la question du cadre. Dans le contexte de l'ANASE, la sécurité économique est généralement abordée sous l'angle de la croissance, de la compétitivité et du développement, plutôt que sous celui de la rivalité stratégique. Les initiatives explicitement présentées comme visant à contrer un pays précis peuvent susciter des sensibilités nationales parmi les membres de l'ANASE. Dans cette optique, la diversification ne consiste pas à choisir un camp. Plusieurs intervenants ont évoqué une approche « Chine-plus », qui consisterait à maintenir des liens économiques avec la Chine tout en diversifiant les partenariats ailleurs afin de réduire la dépendance excessive. Cette façon de faire s'inscrit dans une tradition régionale de longue date qui privilégie la prudence plutôt que le multi-alignement, en plus d'influencer la manière dont les partenariats sont évalués.

Pour des partenaires comme le Canada, cette nuance revêt une importance pratique. Un engagement axé sur la résilience, la modernisation industrielle et la coopération en matière de normes a plus de chances de susciter l'intérêt que des propos fondés sur la politique des blocs. La présence historique relativement discrète du Canada dans la région a été considérée comme un avantage, car elle lui permet de se positionner comme un partenaire pragmatique et non coercitif.

Parallèlement, les ambitions de l'Asie du Sud-Est vont au-delà de l'extraction. Dans l'ensemble de l'ANASE, l'orientation est claire : progresser dans la chaîne de valeur. À titre d'exemple, les Philippines ont été mentionnées comme un important producteur de nickel qui exporte actuellement la majeure partie de sa production vers la Chine. La région manifeste toutefois un intérêt croissant pour le développement de ses propres capacités de

transformation, de raffinage et de recyclage afin de créer davantage de valeur ainsi que des emplois qualifiés. L'expérience de la Malaisie, qui abrite des installations de transformation des terres rares, illustre une dynamique similaire : les préoccupations environnementales restent sensibles sur le plan politique, mais les capacités intermédiaires ont su contribuer au développement de l'expertise technique locale et de l'écosystème industriel.

Marchés restreints, contraintes en matière d'investissement et allocation des risques

Au-delà de la géopolitique, la discussion est revenue à plusieurs reprises sur la structure du marché. Les nouveaux projets d'exploitation minière et de transformation sont coûteux et longs à mettre en œuvre. Les marchés de plus petite taille sont plus vulnérables à l'instabilité des prix. Les fluctuations de prix peuvent être importantes, et les comportements stratégiques peuvent avoir d'énormes répercussions. Pour toutes ces raisons, le cycle des matières premières fait partie intégrante de cette analyse. La dernière décennie a été marquée par des prix modérés et des investissements limités dans de nouvelles installations. Les principaux producteurs ont consolidé leurs positions, en particulier dans le domaine des minéraux de niche. La croissance de la demande structurelle pourrait désormais renforcer la stabilité des prix et encourager l'apparition de nouvelles sources d'approvisionnement, mais la volatilité demeure un trait caractéristique de ces marchés.

Cette volatilité complique les décisions d'investissement. Afin d'aborder la question du caractère bancable, les participants ont débattu de la question à savoir si des instruments d'action, comme les réserves stratégiques, les accords d'achat coordonnés et les garanties de prix, pouvaient réduire le risque de baisse et créer des indications de demande prévisibles. Cela dit, une certaine prudence a été observée concernant les interventions non coordonnées. En effet, les subventions qui ne sont pas coordonnées risquent d'entraîner des pertes et des contraintes financières. Toute intervention efficace nécessite une collaboration entre les partenaires en vue d'éviter les doublons. La question fondamentale

suivante a été soulevée à plusieurs reprises : à qui incombe-t-il d'assumer les pertes lorsque les prix baissent ou que les projets n'aboutissent pas à la production?

Les considérations environnementales et sociales ajoutent à la complexité de la situation. L'accélération des procédures d'émission de permis pourrait contribuer à combler les lacunes en matière d'approvisionnement, mais l'assouplissement des normes environnementales risque d'entraîner des conflits sociaux et des retards dans la réalisation des projets. La transformation des terres rares nécessite une gestion complexe des déchets, notamment des sous-produits radioactifs. Cette situation suscite une opposition soutenue à l'échelle locale, et les participants ont clairement indiqué que le fait de compromettre les protections ESG n'était pas une solution rapide, car cela tend à créer une nouvelle instabilité en aval.

Les normes ESG du Canada ont été jugées comme un véritable avantage de premier plan. C'est pourquoi les participants d'Asie du Sud-Est ont manifesté un intérêt pour le partage des connaissances en matière de réglementation et le renforcement des capacités en matière de gouvernance environnementale. Les performances ESG solides ont été considérées non pas comme un obstacle à l'investissement, mais comme le fondement de projets durables et finançables.

Clarification des contraintes liées à la diversification

Lors de la table ronde, les participants ont souligné que la politique relative aux minéraux critiques se situait désormais à la croisée de la stratégie industrielle, de la gouvernance environnementale et du risque géopolitique. L'Asie du Sud-Est devrait être considérée comme un partenaire industriel plutôt que comme une simple source d'approvisionnement. Les ambitions de la région en matière d'expansion dans les activités de transformation et en aval concordent parfaitement avec les objectifs

communs de diversification. En outre, la coopération en matière de normes, d'expertise technique et de capacité réglementaire peut renforcer la résilience tout au long de la chaîne d'approvisionnement plutôt que seulement à une extrémité.

La manière dont cette coopération est structurée est importante. Au sein de l'ANASE, les discussions axées sur le développement et la modernisation industrielle sont beaucoup mieux accueillies que les propos ouvertement sécuritaires. Le respect de l'autonomie régionale par les partenaires externes repose moins sur la courtoisie

que sur la volonté de faire fonctionner la

coopération. Les participants ont insisté sur le fait que diversification n'était pas nécessairement synonyme de découplage. La plupart des pays d'Asie du Sud-Est continueront à mettre en œuvre des stratégies « Chine-plus » calibrées. Par ailleurs, un engagement efficace passe par le respect de cette réalité et non par son contournement. Les participants ont également souligné que le financement et la coordination constituaient les principaux obstacles pratiques. La disponibilité géologique

ne garantit pas à elle seule la sécurité de

l'approvisionnement. C'est pourquoi des mécanismes crédibles d'élimination des risques et des approches coordonnées en matière d'approvisionnement ou de stabilisation des prix pourraient s'avérer nécessaires pour transformer les engagements politiques en projets opérationnels. Le leadership en matière d'ESG renforce également la crédibilité dans ce domaine. Quant au Canada, le maintien de normes environnementales élevées et le partage des pratiques exemplaires renforcent sa réputation de partenaire fiable. La résilience à long terme dépend autant de la légitimité institutionnelle que de la production minérale.

La discussion a permis de clarifier les enjeux suivants : la demande en minéraux critiques continuera d'augmenter, la concentration de la capacité de transformation restera un défi structurel et l'incertitude géopolitique



persistera. La résilience nécessitera des partenariats solides, des instruments d'action coordonnés et des écosystèmes qui soient commercialement viables (pas seulement politiquement souhaitables). La discussion a également mis en évidence des possibilités de coopération pragmatique, malgré les contraintes structurelles relevées.

Conséquences pour l'engagement du Canada auprès de la région indo-pacifique

Pour le Canada, la discussion a mis en évidence trois réalités interdépendantes. En premier lieu, **la force en amont à elle seule ne suffit pas**. La principale vulnérabilité relevée lors de la table ronde réside dans la concentration de la capacité de transformation. Les ressources dont dispose le Canada ne se traduisent pas automatiquement par une sécurité d'approvisionnement ou un avantage stratégique si les capacités de raffinage et de transformation restent concentrées ailleurs. La diversification doit donc être envisagée à l'échelle du système, et non être simplement considérée comme une réorientation des exportations de matières premières.

En deuxième lieu, **l'Asie du Sud-Est doit être envisagée selon sa propre logique politique**. Les partenaires régionaux poursuivent la diversification à des fins de prudence et non d'alignement. Ils mettent l'accent sur la modernisation industrielle, la création de valeur et la résilience. Pour le Canada, cela signifie que la coopération axée sur les normes, la capacité réglementaire et la collaboration intermédiaire sont susceptibles d'interpeller davantage que les propos sécuritaires. L'intérêt des

Philippines pour l'augmentation de sa propre capacité de transformation et l'expérience de la Malaisie dans le raffinage des terres rares démontrent que les économies de l'ANASE se positionnent dans les segments supérieurs de la chaîne de valeur. Un engagement qui correspond à ces ambitions a plus de chances de perdurer.

En troisième lieu, **les contraintes du marché ne sont pas secondaires : elles déterminent la faisabilité**. Les marchés restreints, l'intensité du capital et la volatilité compliquent les décisions d'investissement privé. Pour que la diversification dépasse le stade de la politique déclaratoire, il faudra aborder les questions de la stabilité des prix, de la coordination de l'approvisionnement et de la répartition des risques. Parallèlement, les normes ESG sont apparues non pas comme des obstacles, mais comme des facteurs de stabilisation. La crédibilité réglementaire du Canada était considérée comme un avantage de premier plan, en particulier dans une région où les sensibilités environnementales et sociales peuvent déterminer l'issue des projets.

En somme, les participants ont suggéré que les opportunités du Canada dans la région indo-pacifique résident dans des partenariats calibrés et axés sur des normes. Les obstacles au traitement, les stratégies régionales de prudence et les contraintes en matière d'investissement définissent l'environnement opérationnel. Travailler en tenant compte de ces contraintes, plutôt que de les contourner, déterminera si les efforts de diversification deviendront une réalité opérationnelle.

